

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



CANDIDATURE POUR LE MÉTIER TITRÉ DE

CHEF D'ENTREPRISE	NOM DE FAMILLE <i>Nom de jeune fille</i>			PRÉNOM		
	NOM MARITAL <i>S'il y a lieu</i>					
DATE DE NAISSANCE						
ROLE DANS L'ENTREPRISE	<input type="checkbox"/> CHEF D'ENTREPRISE <i>Si entreprise individuelle</i>		<input type="checkbox"/> GÉRANT ou CO-GÉRANT <i>Si société</i>			
TÉLÉPHONE FIXE			ADRESSE EMAIL _____ @ _____			
ADRESSE PHYSIQUE PERSONNELLE						
	Code postal		Ville			
ADRESSE DE CORRESPONDANCE PERSONNELLE <i>Si différente de l'adresse physique</i>						
	Code postal		Ville			

DATE		SIGNATURE DU CHEF D'ENTREPRISE <i>Précédé de la mention « LU ET APPROUVÉ »</i>	
FAIT A			

CADRE RESERVÉ AU SERVICE RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

DATE DE LA COMMISSION		DATE DE RÉCEPTION DU DOCUMENT	
N° RIDET		DATE D'INSCRIPTION AU RDET	
N° DE LA FICHE CHEF RM		DATE D'INSCRIPTION AU RM	

DOCUMENT FOURNIS

 CV *Obligatoire*
 DIPLÔME

 JUSTIFICATIFS DIVERS

		SOUS TOTAL
DURÉE D'EXERCICE DU MÉTIER <i>Pour le détails de la comptabilisation se référer à la Fiche individuelle de comptabilisation</i>	EN TANT QUE CHEF D'ENTREPRISE INDIVIDUELLE OU EN TANT GÉRANT DE SOCIÉTÉ <i>4 points par année d'exercice *</i> <i>* Toute année commencée cumule la totalité des points</i>	
	EN TANT QUE SALARIÉ(E) D'UNE ENTREPRISE <i>- 2 points pour chacune des 10 premières années - 3 points par année supplémentaires *</i> <i>* Toute année commencée cumule la totalité des points</i>	

			SOUS TOTAL	
POSSESSION DE DIPLÔME 1 seul pris en compte <i>Pour le détails de la comptabilisation se référer à la Fiche individuelle de comptabilisation</i>	DIPLÔME PROFESSIONNEL	Diplôme Maison Familiale et rurale ; Certificat d'éducation professionnelle	15 points	
		Diplôme CFPR ; ALEP ; CAP	30 points	
		BEP : brevet d'études professionnel	40 points	
		BEI : brevet d'études industriels ou brevet d'agent technique	45 points	
		1 ^{ère} partie du Brevet de maitrise ou du Brevet professionnel	50 points	
		Brevet de technicien ou Baccalauréat de technicien	55 points	
		Réussite aux épreuves pratiques seulement d'un des examens sanctionné par les diplômes ci-dessus précités	15 points	
		Formation professionnelle des adultes (CFPA)	1 ^{er} degré	15 points
	2 ^{ème} degré		30 points	
	DIPLÔME D'ÉCONOMIE ou GESTION	CAP : comptabilité, assurance, bureau, banque, administration	10 points	
		BP : comptabilité, assurance, bureau, banque, commerce	20 points	
	DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL <i>Points non cumulables avec ceux dans les autres catégories de diplômes</i>	Certificat d'études primaires	10 points	
Brevet élémentaire, baccalauréat		20 points		

			SOUS TOTAL	
EFFORT DE PROMOTION NON SANCTIONNÉ PAR UN DIPLOME <i>Pour le détails de la comptabilisation se référer à la Fiche individuelle de comptabilisation</i>	5 ans de mandat syndical ou consulaire, gestion organisme professionnel	5 points		
	Stage de promotion professionnelle ou économique	10 points		
	Stage de reconversion ou groupe d'autoformation	10 points		
	Par apprenti formé et reçu à l'examen (maximum 3)	10 points		
	4 ans d'enseignement technique	15 points		
	4 ans inspecteur expert d'apprentissage de la Chambres de Métiers	15 points		
	Stage supérieur organisé par un centre de qualification des métiers	20 points		
	4 membre de jury d'examen pour le CAP	20 points		
	4 membre de jury d'examen pour le BP ou BM	15 points		

TOTAL DE TOUS LES POINTS

RÉSULTAT DE LA COMMISSION

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE

ATTRIBUTION DU TITRE	<input type="checkbox"/>		
REFUS DU TITRE	<input type="checkbox"/>	MOTIF	
SUSPENSION DU TITRE	<input type="checkbox"/>		
RADIATION DU TITRE	<input type="checkbox"/>	MOTIF	